

# Quel cadre juridique des données? Propriété intellectuelle RGPD



#### Propriété intellectuelle

- A qui appartient la donnée?
  - Oeuvre de l'esprit : à celui qui la crée
  - Base de donnée : à celui qui a pris le risqué de l'investissement
- => A définir dans les conditions d'utilisation (licence)
- Exemple : Openstreetmap, les données appartiennent à l'ensemble des contributeurs OSM



#### Le RGPD: c'est facile

- Voir le délégué à la protection des données personnelles (DPO en anglais)
  - Il conseille et
  - contrôle le responsable du traitement

→ Qui chez vous?

Tenir le registre



#### La loi Informatique et Libertés

- <u>Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978</u> relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
- Donnée à caractère personnel : information relative à une personne **physique** identifiée
- -ou qui peut être identifiée,
- -directement ou indirectement,
- -par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.
- Le responsable d'un traitement de données à caractère personnel est celui qui détermine ses finalités et ses moyens.



## Obligations principales

- · Sécurité des fichiers
- Confidentialité des données
- Information des personnes (droit d'accès et de modification):
  - identité du responsable du traitement, durée de conservation des données, rappel des droits des personnes et de la manière de les exercer.
- Finalité des traitements
  - Durée de conservation des données



# Obligations liées aux traitements

- Ce à quoi tout traitement doit se conformer (art. 6 RGPD):
  - Légitimité du responsable à mettre en œuvre le traitement
  - Finalités déterminées, explicites et légitimes
  - Données adéquates, pertinentes et limitées
  - Données exactes et tenues à jour
  - Données conservées pour la seule durée nécessaire aux finalités poursuivies
- Traitement devant présenter une sécurité appropriée des données
- Données traitées de manière licite, loyale et transparente



#### Conclusion

- Pas de création de données,
   jamais
   sans avoir clarifié le statut de la donnée
- Sur la propriété intellectuelle
- Sur celui des libertés
- Pour ce dernier, la clé est le DPD



### Pour en savoir plus

 Guide juridique des données localisées pour les autorités publique

```
http://formations-
geomatiques.developpement-
durable.gouv.fr/NAT009/ADL/Aspects_
Juridique/co/51_Aspects_juridiques_au
tonome_1.html
```